



Demande de renseignements concernat le titre vie privée vie famil

Par **guerras35**, le **26/08/2011 à 16:20**

Bonjour,
je voudrai savoir si je pouvais pretendre a un regroupement familiale(titre de sejour vie privée vie familiale) une fois en france(mont saint martin 54350)avec un visa C d'un mois? sachant que je suis agé de 35ans celibataire, le seule de ma famille vivant en algerie,car tous mes freres et soeurs vivent en france et possèdent la nationalité française,sauf mon pere(qui est invalide) ,mais qui reside en france depuis 1953,pourai-je demander de rester avec ma famille sans etre dans l'irregularité? est-ce que la possession de diplomes universitaires pourrai me servir d'appuis ou pas dans ma demande car je possede une licence(bac+04)en finance, une attestation de fin de stage de commissaire aux comptes,et d'un diplome d'attaché commercial avec une experience de travail de 10ans,j'amerai aussi ajouter que j'ai vecu en france dans ma toute petite enfance pendant 03ans.
dans l'attente de votre réponse ,veuillez croire madame,mosieur, à mes sentiments les meilleurs .

Par **mimi493**, le **26/08/2011 à 16:47**

ni mère, ni enfant ?

Par **guerras35**, le **26/08/2011 à 17:20**

bonjour mimi;
oui ni mere ni enfant